Trame verte et bleue



Élodie SALLES

Chargée de mission Trame verte et bleue MEEDDM

Bureau de l'intégration de la biodiversité dans les territoires

Re sources, territoires et habitatis Énergie et cilimat Développem La Sanda Prévention : se risques infrastructures, transports e La Sanda Prévention : se risques infrastructures, transports e

Trame verte et bleue

- Enjeux et contexte
- Les apports du Grenelle de l'environnement
- Objectifs, définition et dispositif
- Articulation avec les politiques de l'eau



Un contexte pré -existant

1992 Rio de Janeiro : Convention sur la diversité biologique Sommet de la Terre

Biodiversité = préoccupation majeure

1995 : Stratégie paneuropéenne sur la diversité biologique et paysagère

Conservation des espèces, protection des espaces

Approche globale dynamique : « réseau écologique européen »

2002 Johannesburg : Sommet développement durable

2004: Stratégie française de la biodiversité

Objectif de réduction de perte de biodiversité en 2010

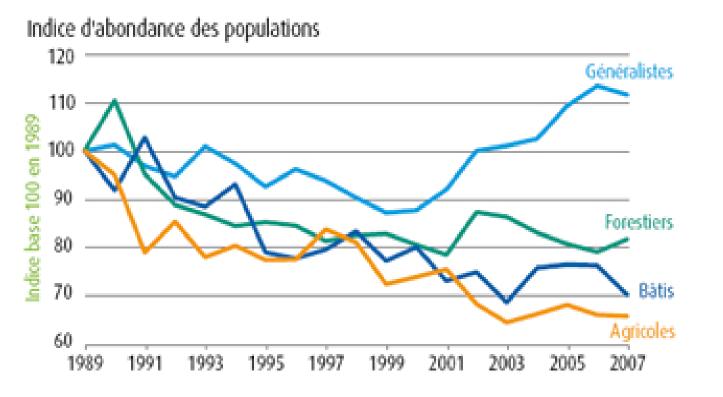
2006 : Actualisation stratégie européenne pour la biodiversité





La biodiversité menacée

Érosion de la biodiversité



Source : Muséum national d'histoire naturelle (France métropole).

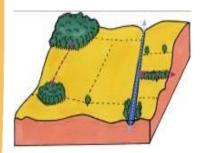
IFEN,2006 : indicateur oiseaux communs en France (95 espèces)



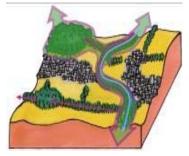
Indicateurs : Extinctions ou menaces sur des espèces protégées mais aussi pression sur les espèces plus communes constatées au jour le jour

La fragmentation

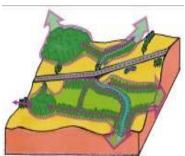
Fragmentation



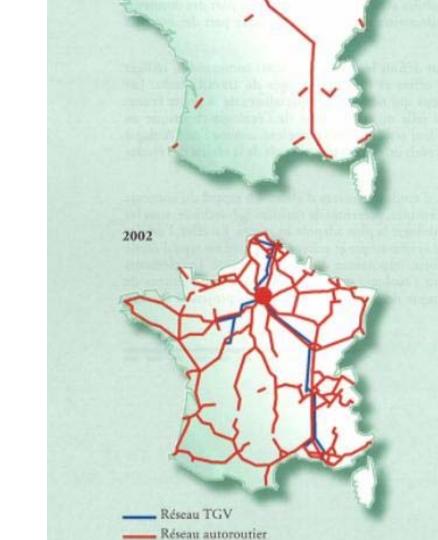
Banalisation / simplification des écosystèmes



Consommation d'espace



Fragmentation isolement



1970

Source : AUDIAR 2005

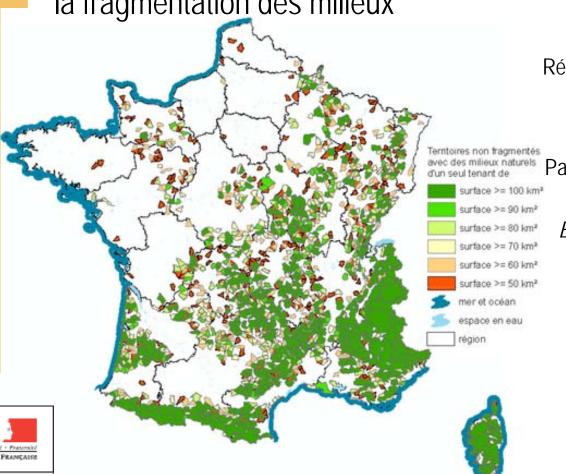


Un contexte pré -existant

En France

Un constat:

la fragmentation des milieux



Des initiatives à différentes échelles de territoires :

Schémas, appels à projets,...

Régions : NPDC, Alsace, Rhône-Alpes, Ilede-France....

Département : Isère

Parcs Naturels Régionaux, Conservatoires Régionaux d'Espaces Naturels,...

Et un certain nombre de collectivités au travers de leur SCoT ou de leur PLU

La continuité écologique des cours d'eau et la restauration des milieux aquatiques

...déjà au cœur des politiques de l'eau

Objectifs, outils réglementaires, démarches de planification et instruments de mise en œuvre :

- ∠La Directive Cadre sur l'Eau
- Le Règlement européen « anguille »
- ✓ La loi sur l'eau et les milieux aquatiques du 30/12/2006
- La police de l'eau : autorisations, déclarations,...
- Les Schémas Directeurs d'Aménagement et de Gestion des Eaux et les programmes de mesures associés
- Les programmes d'intervention des agences de l'eau
- ✓ Les Plans de Gestion des Poissons Migrateurs
- Les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux
- √Les contrats de rivière



Les apports du Grenelle

Engagement 73 : Trame verte et bleue

Gestion intégrée du territoire, outil d'aménagement du territoire, biodiversité ordinaire



Comité opérationnel (COMOP) TVB de 2007 à 2009

Pilote: sénateur Paul RAOULT

Co-chefs de projets : C. Barthod (MEEDDM) + V. Graffin (MNHN)

Appui technique : Cemagref, MNHN, ONEMA, SETRA

Membres : Collectivités, Partenaires socio-économiques, ONG



Propositions législatives : projets de lois grenelle I et II

Propositions d'orientations nationales = cadre



Les projets de lois Grenelle

Grenelle I : loi du 3 aout 2009 de programmation

relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement

Art 23,24,26 et 29 : objectif de création d'une trame verte et bleue d'ici fin 2012

Grenelle II : projet de loi portant engagement national pour l'environnement

Art 45 et 46 : définition et objectifs de la TVB, dispositif de la TVB, lien avec les SDAGE d<mark>ans le code de l'environnement</mark>

Art 5 à 10 : intégration des objectifs de préservation et de restauration des continuités écologiques dans le code de l'urbanisme (DTADD, SCoT, PLU, CC)

Sept 2009 : lecture au Sénat => petite loi adoptée le 8 octobre 2009



lecture à l'assemblée programmée début 2010



Projet de loi Les 6 objectifs de la TVB

Préservation et remise en bon état des continuités écologiques

- 1° Diminuer la fragmentation et la vulnérabilité des habitats naturels et habitats d'espèces et prendre en compte leur déplacement dans le contexte du changement climatique ;
- 2° Identifier, préserver et relier les espaces importants pour la préservation de la biodiversité par des corridors écologiques ;
- 3° Atteindre ou conserver le bon état écologique ou le bon potentiel des eaux de surface et des écosystèmes aquatiques;
- 4° Prendre en compte la biologie des espèces sauvages ;
- 5° Faciliter les échanges génétiques nécessaires à la survie des espèces de la faune et de la flore sauvage ;
- 6° Améliorer la qualité et la diversité des paysages.



Projet de loi La définition de la TVB

Composante verte:

espaces naturels importants pour la préservation de la biodiversité dont tout ou partie des espaces protégés

- + corridors écologiques permettant de les relier
- + surfaces en couvert environnemental permanent

Composante bleue :

cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés

- + zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les ZHIEP
- + autres cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité



Projet de loi La définition de la TVB



Trame « verte et bleue » = deux composantes



importance des interfaces





Projet de loi Le dispositif de la TVB

Orientations Nationales

- Proposition du COMOP
- ✓ Décret 6 mois après promulgation loi Grenelle II

État exemplaire pour ses projets

Schéma
respect régional
de cohérence
écologique

avant fin 2012

- Co-élaborationRégion-État
- Démarche participative
- Enquête publique

Documents de planification

et projets de l'Etat, notamment les infrastructures

Prise en

compte

Prise en

compte

Documents de planification

et projets des collectivités



Imbrication des échelles : cohérence des enjeux et vision adaptée au territoire

Les orientations nationales : cadre national en construction

- Projets de guides pour les décideurs et les techniciens
- 1. Enjeux et principes de la Trame verte et bleue
- 2. Appui méthodologiqueà l'élaboration régionale de la Trame verte et bleue
- 3. Prise en compte par les infrastructures linéaires de transport de l'État

Rédaction menée par l'équipe projet : DEB, CEMAGREF, MNHN, ONEMA, SETRA



Projet de guide 1 - les choix stratégiques

- 1. La TVB, <u>une</u> politique en faveur de la biodiversité
- 2. La TVB, pilier de l'aménagement des territoires
- 3. Une prise en compte des activités humaines et des enjeux socioéconomiques
- 4. La TVB : le respect du principe de subsidiarité et une gouvernance partagée
- 5. Des critères de cohérence nationale
- Une nécessaire cohérence entre l'ensemble des politiques publiques
- 7. La mobilisation d'outils existants et l'enjeu de la maitrise d'ouvrage
- 8. L'identification cartographique de la TVB par les documents d'urbanisme
- 9. La TVB et les infrastructures
- 10. Mobilisation des connaissances et organisation du suivi/évaluation



TVB et politiques de l'eau

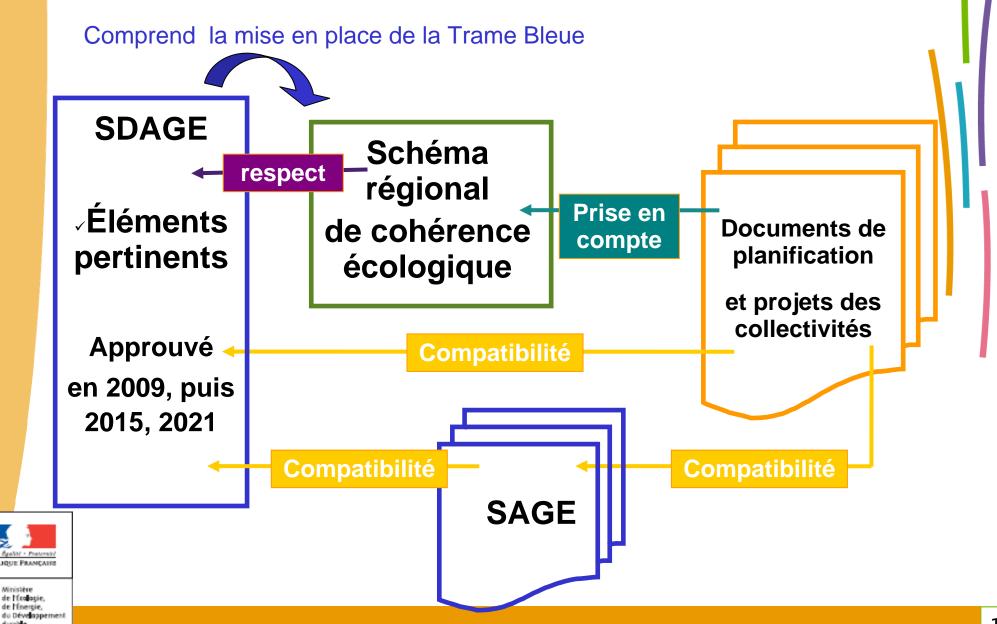
La TVB n'a pas vocation à remettre en cause les politiques de l'eau en vigueur

La TVB =

- → s'appuyer sur les démarches lancées et en cours, capitaliser et s'approprier au niveau régional :
 - les connaissances acquises
 - les priorités identifiées (cycle de 6 ans DCE)
 - les travaux réalisés
- → les compléter si besoin



TVB et politiques de l'eau : liens juridiques



Projet de loi La définition de la TVB

Composante bleue:

- cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux classés
- source : classement par le préfet de bassinpas d'interférence
- + zones humides nécessaires pour les objectifs de la DCE, notamment les ZHIEP
 - => source : SDAGE, programmes de mesures, SAGE, autres documents / inventaires validés

« Socle dur »

les éléments de la politique de l'eau





Compléments possibles

=> recommandations projet de guide méthodologique



La Trame bleue – composante zone humide contenu du projet de guide

- Zones humides prioritaires pour les objectifs DCE :
 - les zones humides d'intérêt environnemental particulier (ZHIEP)
 - ZH fonctionnelles identifiées et validées / SDAGE, SAGE ou non
- appui sur méthodologie en cours GN zones humides
- Autres ZH pour des objectifs biodiversité plus larges :
- faune semi aquatique
- trame verte



Compléments à la composante aquatique des SRCE Projet de guide méthodologique

Espaces de mobilité des cours d'eau identifiés et validés = interface vert-bleu



Enjeux identifiés dans des SAGE, contrats de rivière, PNR...

=> Privilégier les démarches collectives
=> Priorités au regard des actions engagées et des objectifs 2015

Besoin identifié de restauration pour des enjeux d'espèces ou habitats non déjà visés par les outils « eau » :
Natura 2000, aménagements pour faune semi aquatiques,...

Intégration d'office

Autres cours d'eau, canaux, parties de cours d'eau et zones humides importants pour la préservation de la biodiversité



Passage à loutre sur la Cildane (commune de Saint-Julien-Puy-Lavèze) (RN 89). Aménagement efficace de banquettes latérales à l'intérieur de l'ouvrage le long de la parol.





La Trame verte et bleue

Le schéma régional de cohérence écologique un atout pour :

- Une appropriation régionale des enjeux des bassins :
 - infos importantes sur la connaissance (pressions, enjeux dans les états des lieux, inventaires,..)
 - stratégie de priorisation des interventions
 - rôles privilégiés des MISE, DIREN-DREAL, agences de l'eau, ONEMA et des SAGE!
- La mise en œuvre des outils réglementaires : renforcer la lisibilité

<u>pour</u> le rétablissement de continuités écologiques <u>par</u> les services de police de l'eau et les préfets

- Les milieux à l'interface terrestre aquatique
 - faire converger les opérations de restauration
 - relations zones humides et rivières, ripisylve



Pour en savoir plus

Site internet du grenelle de l'environnement :

http://www.legrenelleenvironnement.gouv.fr/trameverteetbleue/

elodie.salles@developpement-durable.gouv.fr

Le référent TVB de votre DIREN-DREAL!

